



Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. générale
21 avril 2005
Français
Original: anglais

Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération Sud-Sud

Quatorzième session

New York, 31 mai-3 juin 2005

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Examen des progrès réalisés dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires et des nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la décision 13/1 du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération Sud-Sud à sa treizième session, tenue en 2003. Il fait le point des progrès accomplis pendant l'exercice biennal 2003-2004 dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires et des nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement. Il passe en revue les mesures prises par les pays en développement, les pays développés, les organisations intergouvernementales et les organismes du système des Nations Unies.

Les informations relatives à la coopération Sud-Sud ont été obtenues en partie sur Internet et sont accessibles sur Internet, ce qui n'était pas le cas pour les exercices biennaux précédents. Le rapport met l'accent sur l'importance croissante du rôle et de la place des pays en développement dans l'essor du commerce mondial et dans la croissance mondiale, et sur les progrès qui en résultent pour la coopération Sud-Sud. Il indique toutefois que, malgré l'apparition d'une nouvelle géographie commerciale, de nombreux pays en développement traversent de graves difficultés, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement.

* SSC/14/L.2.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–9	3
II. Pays en développement	10–57	5
A. Afrique	13–20	5
B. Asie	21–29	6
C. Amérique latine et Caraïbes	30–36	8
D. Pays clefs	37–45	9
E. Coopération interrégionale	46–50	11
F. Autres partenaires Sud-Sud	51–57	12
III. Pays développés	58–61	14
IV. Système des Nations Unies	62–82	15
V. Conclusions et enseignements	83–89	20
VI. Recommandations	90–93	21

I. Introduction

1. La coopération Sud-Sud a été prise en compte dans les principales politiques nationales et régionales au cours de l'exercice biennal 2003-2004 grâce à une tendance générale en faveur de l'intégration régionale. À l'heure actuelle, il existe plus de 210 accords d'intégration en vigueur couvrant plus de la moitié du commerce mondial. Les pays en développement sont à l'origine de 40 % des accords existants. Cela s'explique essentiellement par le fait que les pays en développement, grands et petits, reconnaissent qu'ils ont besoin de la solidarité régionale dans un monde où les rapports de force sont inégaux.

2. Au cours de l'exercice 2003-2004, la coopération Sud-Sud a pu, grâce au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), occuper une place de plus en plus importante dans les affaires économiques, la gestion politique et les politiques sociales. En Amérique latine, on a reconnu que l'intégration régionale avait contribué à la relance après la profonde récession dont avaient souffert les principales économies de la région en 2001-2002. En Asie, le commerce intrarégional représente désormais près de la moitié du commerce total de la région et la coopération Sud-Sud a considérablement progressé dans chaque sous-région malgré les obstacles politiques persistants.

3. L'intérêt de la coopération Sud-Sud est apparu de plus en plus évident grâce à de nouveaux travaux de recherche et analyses. Dans son rapport de 2003, intitulé *Assessing South-South regional integration*, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a analysé très clairement les facteurs qui fondent la nouvelle géographie de la coopération Sud-Sud. Au cours de l'exercice biennal, d'importantes études sur la coopération Sud-Sud ont également été publiées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)¹.

4. Au cours des 20 dernières années, la part du commerce des pays en développement est passée de 20 à 30 % du total mondial et, à l'heure actuelle, le commerce entre pays du Sud croît plus rapidement que le commerce avec les pays développés. Plus de 40 % des exportations des pays en développement sont destinées à d'autres pays en développement. Les produits manufacturés interviennent maintenant pour quelque 70 % (1 300 milliards de dollars en 2000), contre 20 % (115 milliards de dollars) en 1980, dans leurs exportations. En 2003, pour la première fois, les États-Unis d'Amérique ont importé davantage de biens de pays en développement que de pays développés. Aujourd'hui, plus de la moitié des exportations du Japon, plus de 40 % des exportations des États-Unis et un tiers des exportations de l'Union européenne vont vers les pays en développement. Il ne fait aucun doute que cette nouvelle position de force a joué en leur faveur lors de la conclusion, de l'accord-cadre de l'OMC de 2004 sur le commerce agricole, qui vise à réduire ou à éliminer toutes les formes de subventions agricoles accordées par les principaux pays développés.

5. Sur un montant total mondial d'investissements étrangers directs (IED) de 560 milliards de dollars pour 2003, 172 milliards de dollars sont allés vers les pays en développement, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2002. La Chine est devenue en 2003 la première destination mondiale des IED, devançant les États-Unis qui étaient traditionnellement en tête. Une large part des IED à destination de

la Chine est constituée par les envois de fonds des expatriés. Les pays en développement ont également continué de s'affirmer en tant qu'investisseurs internationaux. De 2001 à 2003, les IED en provenance des pays asiatiques ont représenté en moyenne 37 milliards de dollars par an tandis que la moyenne annuelle des IED en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes a atteint 10 milliards de dollars (11 milliards de dollars en 2003). Ces flux d'investissement sont allés en grande partie vers d'autres pays en développement; en Asie, deux cinquièmes des IED ont été réalisés entre pays du Sud. Néanmoins, la part des pays développés dans les flux d'investissement mondiaux est restée dominante, représentant 90 % du montant total en 2003.

6. La coopération triangulaire a pris un tournant décisif en 2004 lorsqu'un certain nombre de pays développés, réunis par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont renforcé leurs relations de travail avec les pays du Sud qui apportent une aide au développement à d'autres pays du Sud plus pauvres. Bon nombre des initiatives Sud-Sud mentionnées dans le présent rapport bénéficient d'un soutien important des pays développés.

7. La mondialisation fondée sur le jeu du marché a rendu la coopération Sud-Sud encore plus nécessaire : si les pays en développement veulent pénétrer, dans des conditions avantageuses, sur des marchés internationaux caractérisés par de multiples degrés de coordination et de coopération entre les pays développés, ils doivent se doter de leurs propres mécanismes communs pour qu'il soit tenu compte de leurs intérêts, problèmes et besoins communs. Par ailleurs, le champ d'application de la coopération Sud-Sud s'est élargi. Dans la Déclaration de Marrakech du Groupe des 77 et de la Chine, les pays en développement ont été engagés à renforcer entre eux la coopération dans tous les domaines.

8. Plusieurs réunions intergouvernementales portant sur le renforcement de la coopération Sud-Sud ont été tenues au cours de l'exercice biennal, à savoir le treizième sommet du Mouvement des non-alignés (février 2003), les première et deuxième sessions de la Conférence des organisations sous-régionales d'Asie et d'Afrique (juillet 2003 et août 2004), la première Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit (août 2003) et la onzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (juin 2004). Le Groupe des 77 et la Chine a organisé une conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud (décembre 2003), une réunion ministérielle spéciale pour la célébration de son quarantième anniversaire (juin 2004) et un forum de haut niveau sur le commerce et l'investissement (décembre 2004). En mars 2004 a eu lieu la première conférence jamais tenue par la Banque mondiale sur le partage des données d'expérience et des pratiques optimales en matière de coopération Sud-Sud².

9. Le présent rapport est fondé sur des informations tirées des activités ordinaires du Groupe spécial de la coopération Sud-Sud, des réponses aux questionnaires envoyés aux gouvernements et aux organismes compétents, des rapports publiés, d'entretiens et de recherches sur Internet à partir de mots-clefs. Il offre une description non exhaustive des activités de coopération Sud-Sud menées au cours de l'exercice biennal.

II. Pays en développement

10. Le volet de la coopération Sud-Sud constitué par les secours d'urgence s'est trouvé à la une de l'actualité en 2004, ce qui témoigne de la mise en place de nouvelles capacités dans les pays en développement. Par exemple, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont bénéficié de l'aide de l'Algérie, de la Jamahiriya arabe libyenne et de la Tunisie, qui ont été les premiers pays à répondre lors des invasions acridiennes de l'été 2004, et l'Inde a fourni une aide aux Maldives et au Sri Lanka à la suite du tsunami de décembre 2004.

11. Plusieurs bureaux de pays du PNUD ont fait savoir que les activités de secours consécutives aux catastrophes suscitaient de l'intérêt sur le plan local. En 2004, le bureau du PNUD en République islamique d'Iran a organisé un séminaire régional afin de diffuser les enseignements tirés des activités de secours menées à la suite du tremblement de terre qui avait causé de terribles ravages dans le pays en 2003.

12. Pour tenir compte de cette nouvelle tendance, le Groupe spécial a ouvert la participation au Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud aux partenaires des secteurs public et privé qui souhaitent contribuer aux efforts de reconstruction nécessaires après le récent tsunami et d'autres catastrophes. À ce jour, des contributions d'un montant total de 3 millions de dollars ont été reçues de la Chine, de la Tunisie et d'une société privée du Brésil.

A. Afrique

13. La place accordée à la coopération et à l'intégration régionales, effectives ou sous forme de projets à court terme et à long terme, est plus grande en Afrique que dans toute autre région. Elles sont examinées lors des réunions au sommet annuelles de l'Union africaine, organisation constituée à l'échelle du continent. La première réunion du Parlement panafricain, tenue en Éthiopie en mars 2004, a représenté une étape importante. C'est un organe de l'Union africaine et il est ouvert à ses 53 pays membres.

14. D'après le rapport de 2004 de la CEA intitulé « État de l'intégration régionale en Afrique », les 14 initiatives d'intégration sous-régionale menées sur le continent ont donné des résultats inégaux. Certaines communautés économiques enregistrent des progrès considérables : ainsi, les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont éliminé tous les tarifs douaniers sur les biens non transformés provenant d'autres pays membres.

15. À l'heure actuelle, la planification du renforcement de la coopération est réalisée en grande partie sous l'égide de l'Union africaine et dans le cadre du NEPAD. Vingt programmes d'action de la plus haute priorité concernant des infrastructures ont été approuvés, couvrant des études sur la facilitation des échanges, des projets d'investissement (dans les domaines de l'énergie, des transports, des ressources en eau et de l'assainissement ainsi que des technologies de l'information et de la communication) et des projets de mise en place de capacités. Le coût total des projets à court terme de développement des infrastructures a été estimé à 8 milliards 120 millions de dollars dont la moitié sera financée par le secteur privé.

16. *Commerce.* Sur le plan très général des échanges intrarégionaux, les résultats de l'Afrique sont médiocres. En 2003, le commerce intrarégional de biens a représenté 11 % du total des échanges, ce qui constitue le pourcentage le plus bas de l'ensemble des pays en développement.

17. *Finances.* L'Afrique compte plus d'une vingtaine de marchés boursiers, mais la plupart manquent de capitaux ou sont mal équipées pour les opérations transfrontalières. Seule la Bourse de Johannesburg, le plus grand marché boursier africain avec 180 millions de dollars de capitalisation, et la bourse régionale de huit États francophones de l'Afrique de l'Ouest facilitent activement les investissements étrangers.

18. *Infrastructures de transport.* Les liaisons routières, ferroviaires et aériennes africaines, lorsqu'elles existent, sont souvent de qualité médiocre, et les réglementations publiques contribuent à ralentir davantage la circulation des biens et des personnes à l'intérieur des pays et entre les pays. Tous ces facteurs freinent considérablement le commerce. Dans le cadre du NEPAD, on s'emploie à créer des réseaux régionaux de transport terrestre et aérien et des couloirs de transport régionaux afin d'accélérer la circulation des biens et des personnes.

19. *Mécanisme d'évaluation intra-africaine.* L'un des aspects du NEPAD les plus importants pour la coopération Sud-Sud est son Mécanisme d'évaluation intra-africaine, qui permet d'évaluer, de contrôler et de promouvoir la bonne gouvernance politique, économique et d'entreprise et le respect des normes relatives aux droits de l'homme. Depuis le lancement de ce processus d'examen, en mai 2004, au Ghana, des missions d'appui se sont rendues au Kenya, à Maurice, au Rwanda et en Ouganda. Le nombre de pays membres qui demandent à devenir membres du Mécanisme est passé de 16, initialement, à 23, ce qui témoigne de la volonté des nations africaines d'apporter des améliorations dans les domaines essentiels de la gouvernance et du développement socioéconomique.

20. Au cours de l'exercice biennal, l'intégration régionale de l'Afrique n'a pas atteint le rythme escompté mais des avancées sensibles ont été constatées dans plusieurs domaines. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ont progressé en matière de libéralisation et de facilitation du commerce. La CEDEAO et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont facilité la circulation transfrontalière des personnes en instituant des passeports régionaux. Des négociations menées en 2003 et 2004 se sont conclues par la signature, en janvier 2005, d'un traité portant création d'une union douanière entre les membres de la CEA. La Communauté de développement de l'Afrique australe a poursuivi la mise en place d'un réseau électrique régional et d'une infrastructure régionale en vue de la constitution de couloirs de développement. L'Union africaine, la CEDEAO et la Communauté de développement de l'Afrique australe ont joué un rôle de premier plan dans les domaines de la paix et de la sécurité.

B. Asie

21. L'appui à la coopération Sud-Sud s'est également accru en Asie en 2003 et 2004. L'initiative Asian Cooperation Dialogue, lancée par la Thaïlande en 2002, a pour objectif final la création d'une communauté asiatique regroupant tous les pays du continent. Elle comptait 25 membres en 2004. Lors de la conférence ministérielle

de l'Asian Cooperation Dialogue à Qingdao (Chine) en 2004, les participants ont défini 13 domaines d'action prioritaire, dont 11 initiatives concernant spécifiquement l'énergie.

22. C'est en Asie du Sud-Est que le bilan de la coopération régionale est le meilleur, grâce à la conjugaison d'actions engagées par les gouvernements dans le cadre de traités et de mesures fondées sur le marché prises par les entreprises. Du fait, en grande partie, des relations économiques étroites qui lient l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est, le commerce intrarégional de l'Asie représente actuellement plus de la moitié du total de ses échanges.

23. La crise financière asiatique de 1997, qui a été aggravée par la fuite des capitaux à court terme de l'Asie du Sud-Est, a donné une impulsion aux activités de coopération Sud-Sud visant à réduire les vulnérabilités régionales, dans une région où les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est plus la Chine, le Japon et la République de Corée (ASEAN+3) détiennent près de 20 % de l'épargne mondiale³. En juin 2003, les pays de l'ASEAN+3 sont convenus d'harmoniser leurs politiques et normes financières, leurs systèmes de réglementation et leurs régimes fiscaux. Une réunion ministérielle tenue en juin 2003 en Thaïlande a permis de lancer le fonds obligataire asiatique d'un milliard de dollars, qui, à la fin de 2004, était entièrement constitué d'obligations libellées en dollars des États-Unis émises en Chine, en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, en République de Corée, à Singapour et en Thaïlande. Actuellement, les pays participants étudient la faisabilité d'un fonds indicel d'obligations panasiatique et d'un fonds constitué de fonds obligataires, qui offriraient un instrument pratique, économique et diversifié aux investisseurs régionaux et mondiaux.

24. D'autres activités de coopération visant à résoudre les problèmes énormes que pose la pauvreté (deux tiers des pauvres du monde vivent dans la région) et à répondre aux immenses besoins en matière de développement des infrastructures sont en cours sur tout le continent. Au cours de l'exercice biennal, des initiatives importantes ont été prises dans le cadre de la CESAP en vue de définir des normes et d'achever l'établissement des réseaux panasiatiques d'autoroutes et de voies ferrées. Par exemple, un accord a été signé en avril 2003 concernant la poursuite de travaux sur le réseau routier panasiatique. Les routes de 32 pays sont déjà reliées les unes aux autres grâce à ce projet qui, lorsqu'il sera achevé, contribuera à atténuer les difficultés des pays sans littoral d'Asie centrale et facilitera les déplacements vers les capitales, les principaux ports, les sites touristiques et les centres industriels et commerciaux.

25. En octobre 2003, les 10 pays membres de l'ASEAN ont signé un accord d'une importance capitale aux fins de la création d'une communauté économique d'ici à 2020. La Chine et l'Inde ont été les premiers pays non membres de l'ASEAN à adhérer au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est, portant création de l'ASEAN, qui oblige à renoncer à l'usage de la force. En outre, la Chine, l'Inde et le Japon ont signé individuellement avec l'ASEAN des accords prévoyant la réduction des barrières commerciales en vue de la création d'une zone de libre-échange qui englobera les plus puissantes économies d'Asie et la très grande majorité de sa population.

26. Un accord portant création de la Zone de libre-échange d'Asie du Sud a été signé lors d'une réunion au sommet des sept membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), tenue en janvier 2004. En outre, les

dirigeants de l'ASACR ont signé une charte sociale de la sous-région, ainsi qu'un protocole additionnel sur le financement du terrorisme, et confirmé la création d'un centre de surveillance sanitaire de l'ASACR et d'un système rapide d'intervention sanitaire.

27. Les conférences du Forum de Boao pour l'Asie, organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif créée en février 2001, sont devenues des instances importantes où les représentants de gouvernements asiatiques et non asiatiques et des chefs d'entreprise se penchent sur des sujets d'intérêt commun et arrêtent des stratégies concrètes mutuellement avantageuses. À la suite du tsunami du 26 décembre 2004 qui a touché 14 pays asiatiques, la conférence de 2005 a pris une importance encore accrue.

28. À la réunion ministérielle tenue en Thaïlande en février 2004, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, le Myanmar, le Népal, Sri Lanka et la Thaïlande sont convenus de créer une zone de libre-échange d'ici à 2017. Il a été décidé que l'Inde réaliserait une étude de faisabilité d'un port en eau profonde au Myanmar, qui servirait de port d'éclatement entre l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est.

29. Le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, qui constituent l'Organisation de coopération d'Asie centrale, ont arrêté une série d'objectifs communs dans les domaines économique, humanitaire et de la sécurité lors d'un sommet, tenu en juillet 2003. Les six membres du Conseil de coopération du Golfe ont commencé la mise en place d'une union douanière le 1^{er} janvier 2003, à l'issue de 15 ans de négociations.

C. Amérique latine et Caraïbes

30. La coopération Sud-Sud en Amérique latine a beaucoup progressé en 2004 grâce à la signature d'un accord créant la Communauté sud-américaine des nations. Réunis à Cuzco (Pérou) en décembre 2004, les dirigeants de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Guyana, du Paraguay, du Pérou, du Suriname, de l'Uruguay et de la République bolivarienne du Venezuela sont convenus de renforcer la région en instaurant un facteur dynamique de traitement différencié dans ses relations extérieures, d'approfondir, dans une zone de libre-échange, la convergence entre le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Communauté andine et le Chili, et de s'attacher à faire progresser l'intégration économique, sociale et institutionnelle. Les Gouvernements du Guyana et du Suriname (membres de la Communauté des Caraïbes) collaboreront à ce processus.

31. La Communauté sud-américaine des nations, qui regroupe 361 millions de personnes et dont le produit intérieur brut global s'élève à 1 000 milliards de dollars, est conçue comme un programme majeur de développement décentralisé, dont la croissance s'articulera autour de plusieurs grands pôles d'intégration et de développement⁴. Ce projet est déjà planifié grâce à l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (programme visant à développer l'infrastructure dans cette région), qui a achevé la planification et la conception de 10 pôles d'intégration et de développement de première importance. Chacun disposera de 32 projets de fond, pour un budget de 4,2 milliards de dollars sur cinq ans.

32. Le commerce Sud-Sud a sensiblement contribué à la croissance des exportations dans la région. Le Brésil est arrivé en tête, avec un taux de croissance de 21 % de ses exportations, tirées par une forte demande émanant de l'Argentine et de la Chine, ses deuxième et troisième principaux marchés.

33. Pendant 15 ans, les pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont adhéré à l'idée de mondialisation, et les divers gouvernements en place se sont résolument attachés à ouvrir leurs économies tout en cherchant à renforcer la stabilité, accroître les exportations et favoriser la diversification, ainsi qu'à attirer davantage d'investissements étrangers directs. Ces politiques n'ayant pas suffisamment favorisé la croissance et les inégalités s'étant creusées dans les pays et entre eux, les gouvernements se sont détournés de la politique de « laissez-faire » menée pendant la précédente décennie, fondée sur le libre jeu des forces du marché. Il existe désormais dans la région un consensus quant à la nécessité, pour les gouvernements, de fixer le cadre des forces du marché et de définir des politiques sociales à la mesure des décisions prises dans le domaine économique.

34. *Commerce intrarégional.* Les échanges commerciaux entre pays d'Amérique latine n'ont représenté que 15,4 % du commerce total de la région en 2003, contre 48,9 % pour l'Asie. La différence s'explique par le fait qu'en Asie, l'émergence de la Chine en tant qu'important pôle de fabrication pour les sociétés transnationales occidentales a entraîné la création de chaînes d'approvisionnement et de production dans toute la région. Le même phénomène ne s'est pas produit lorsque des industries de transformation se sont installées en Amérique latine. En effet, les lignes d'approvisionnement vont généralement du nord au sud (ainsi, on utilise le plus souvent des matières premières d'origine américaine pour produire des vêtements destinés à l'exportation).

35. *Amérique centrale.* Pendant l'exercice 2003-2004, l'Amérique centrale est devenue un nouveau pôle d'activité Sud-Sud, les progrès réguliers accomplis dans les domaines du règlement des conflits, de la démocratie et du développement économique ayant permis de relancer le processus d'intégration régionale, qui s'était effondré en 1969. Les présidents des pays d'Amérique centrale se sont solennellement engagés à aller de l'avant pour créer leur propre union douanière. Les lignes tarifaires ont été harmonisées à 92 %, un traité sur les investissements et les services a été signé et un mécanisme de règlement des litiges a été mis en place.

36. *Communauté des Caraïbes (CARICOM).* En 2003, la CARICOM, qui regroupait 15 pays, a accueilli Haïti, son premier membre francophone. Avant la mise en place du marché et de l'économie uniques de la CARICOM, prévue pour 2005, les dirigeants ont déclaré qu'à compter du 1^{er} août 2003, les diplômés, le personnel des médias, les musiciens, les artistes et les sportifs pourraient circuler librement dans toute la région pour y travailler. Ils ont aussi promis d'assurer la libre circulation des capitaux, des chefs d'entreprise, des cadres supérieurs, du personnel d'encadrement et des techniciens ainsi que de leur famille directe. Lors de la réunion au sommet, un groupe d'experts a été chargé d'examiner les options envisageables en terme de gouvernance pour renforcer le processus d'intégration.

D. Pays clefs

37. Comme il ressort des exemples qui précèdent, le nombre de pays en développement jouant un rôle clef dans la coopération Sud-Sud dépasse maintenant

largement les 23 pays répertoriés par le Groupe spécial en 1997⁵. Certains restent toutefois plus actifs que d'autres. Le Brésil, la Chine, Cuba, l'Inde et le Qatar figuraient parmi les plus ardents défenseurs de la coopération Sud-Sud pendant l'exercice 2003-2004.

38. Le Brésil a été l'un des moteurs de cette coopération avec l'Afrique et l'Asie, ainsi qu'au sein de l'Amérique latine. Il dispose de l'un des programmes les plus cruciaux pour soutenir les autres pays en développement dans les domaines de l'administration publique, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et des petites entreprises.

39. La Chine, qui constitue un marché important pour les exportations de produits de base des pays en développement, a signé toute une série d'accords relatifs au commerce et au développement, en particulier dans le secteur de l'énergie. L'Inde est elle aussi en train de devenir une force sur le marché mondial, notamment dans le domaine de l'informatique. Ces deux pays disposent de solides programmes pour former des ressortissants d'autres pays en développement et appuyer le renforcement des capacités institutionnelles. En outre, ils consacrent tous deux des crédits considérables à ces projets. Répondant au questionnaire envoyé par le Groupe spécial, l'Inde a indiqué que pendant l'exercice 2003-2004, elle avait accueilli 3 193 participants venus de 145 pays, dans le cadre de 192 programmes d'éducation et de formation, et avait envoyé 43 experts travailler sur des programmes de coopération dans 11 pays. Ces opérations avaient coûté 14,3 millions de dollars au Gouvernement. De plus, le secteur privé en Inde prend une part active à la coopération Sud-Sud, et le bureau de pays du PNUD a constaté que la Confédération des industries indiennes figurait parmi les nombreuses institutions très performantes du pays.

40. Pendant l'exercice biennal considéré, Cuba a continué d'envoyer un fort effectif de personnel médical dans des pays d'Afrique et d'Amérique latine, et quelque 28 000 personnes travaillent ainsi dans d'autres pays en développement. À la fin du mois de mars 2005, le Gouvernement a proposé d'envoyer un plus grand nombre de médecins dans les pays les plus pauvres, afin de les aider à lutter contre le VIH/sida. Il a aussi orchestré l'élaboration du cadre de mise en œuvre du Programme d'action de La Havane en accueillant la onzième session du Comité intergouvernemental de suivi et de coordination du Groupe des 77 pour la coopération économique entre les pays en développement.

41. En décembre 2004, le Qatar a organisé le Forum de haut niveau du Groupe des 77 sur le commerce et l'investissement et il continuera de jouer un rôle de chef de file dans la coopération Sud-Sud en accueillant le deuxième Sommet du Sud, en juin 2005. Plusieurs pays ont été des promoteurs de cette coopération : l'Égypte, acteur essentiel en Afrique et en Asie de l'Ouest, l'Indonésie, en tant que membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Malaisie, qui préside actuellement le Mouvement des pays non alignés, et le Nigéria, l'État membre le plus important de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Tel a aussi été le cas du Maroc, qui a accueilli en 2003 la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud du Groupe des 77 et de la Chine, et de la Tunisie, qui accueillera en 2005 la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information.

42. Dans le cadre de son programme d'assistance technique aux autres pays en développement, qu'il met en œuvre depuis longtemps, le Nigéria a envoyé 1 677

volontaires dans 33 pays. De plus, en mars 2004, il a lancé un nouveau fonds pour la solidarité numérique en Afrique, afin d'aider à mettre en œuvre le plan d'action qui devrait être adopté lors de la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information.

43. Dans leur réponse au questionnaire adressé par le Groupe spécial, les Philippines ont indiqué qu'un comité gouvernemental coordonnait les activités Sud-Sud. Pendant l'exercice 2003-2004, il a notamment organisé la formation de 26 participants originaires de six pays, pour un montant de 47 000 dollars.

44. Certains pays ont clairement indiqué avoir besoin de la coopération Sud-Sud. Il s'agit de 50 des pays les moins avancés, très vulnérables aux chocs économiques extérieurs, de 45 petits États insulaires en développement, qui sont caractérisés par des vulnérabilités particulières, notamment l'isolement pour certains ou la faible élévation au-dessus du niveau de la mer pour la plupart, et de 31 pays en développement sans littoral, qui n'ont pas accès à un commerce maritime peu coûteux et disposent d'infrastructures insuffisantes pour le commerce terrestre. Nombre des exemples de coopération Sud-Sud décrits dans les sections précédentes couvrent ces pays particulièrement défavorisés.

45. Presque tous les aspects des activités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) intéressent particulièrement les 33 pays les moins avancés d'Afrique. En Asie, les plans de construction de réseaux autoroutiers et ferroviaires transcontinentaux revêtent une importance particulière pour les pays sans littoral. Il convient de souligner qu'un pays particulièrement défavorisé peut quand même participer à la coopération Sud-Sud, comme donateur tout autant que comme bénéficiaire. Ainsi, le Népal abrite le siège de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR). Le Samoa, qui fait partie des pays ayant répondu au questionnaire du Groupe spécial, a accueilli 12 participants de quatre pays pour un programme de formation. Il a en outre envoyé 39 personnes participer à 31 programmes dans d'autres pays en développement (essentiellement en Chine, à Singapour et en Thaïlande) et, avec l'aide de la Malaisie, il a créé deux réseaux d'information pour l'appui au développement. La participation du Samoa à la coopération Sud-Sud pendant l'exercice biennal s'est élevée à 254 252 dollars.

E. Coopération interrégionale

46. Les capacités et les besoins des pays en développement étant de plus en plus complémentaires, on s'est davantage intéressé aux possibilités de coopération Sud-Sud à l'échelon interrégional. Ainsi, en décembre 2003, à Marrakech, la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud a adopté un cadre d'action prévoyant plusieurs initiatives pour promouvoir la coopération interrégionale :

a) Une étude appuyée par le PNUD sur la possibilité d'accentuer les interactions entre les entreprises dans les pays en développement et de mener des opérations en association dans différents domaines;

b) Une conférence du Groupe des 77 et de la Chine sur la coopération Sud-Sud dans le cadre de la mise au point de l'infrastructure matérielle nécessaire au développement;

c) Un séminaire international sur la sécurité alimentaire, et le développement de la coopération Sud-Sud pour la gestion de la dette;

d) Le renforcement de la coopération Sud-Sud pour assurer la préservation, la protection et la promotion des savoirs traditionnels, des ressources génétiques et du folklore, ainsi que l'instauration d'un consensus et l'élaboration d'instruments internationaux juridiquement contraignants sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à ces questions.

47. La coopération interrégionale s'intensifie aussi en raison de l'accroissement des échanges commerciaux. Les besoins en matières premières de la Chine, économie en plein essor, l'ont amenée à renforcer ses échanges avec l'Afrique et l'Amérique latine, et ce pays est maintenant le troisième plus grand marché d'exportation pour le Brésil.

48. L'exercice biennal a notamment été marqué par la conclusion d'un accord trilatéral entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud (initiative IBSA) pour traiter diverses questions d'intérêt commun, notamment les transports maritimes et les liaisons aériennes à l'échelon interrégional. Ces trois pays ont accepté de créer un fonds pour lutter contre la pauvreté, qui sera géré par le PNUD. Le Brésil s'est activement attaché à promouvoir les liens entre le MERCOSUR et la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.

49. Le rôle que joue actuellement l'Indonésie dans la coopération Sud-Sud reste à l'image de son engagement précoce dans le processus, puisqu'elle avait accueilli en 1955 la Conférence de Bandung, qui avait réuni un certain nombre de pays d'Afrique et d'Asie. Afin de préparer le cinquantième anniversaire de cette conférence, l'Indonésie s'est associée à l'Afrique du Sud pour mettre en place deux réunions d'organisations sous-régionales d'Afrique et d'Asie, l'une en 2003 et l'autre en 2004. À cette dernière occasion, il a été décidé d'établir le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, qui manifeste la nouvelle volonté politique de l'Afrique et de l'Asie d'assurer un avenir meilleur.

50. Le programme de prestation de soins de santé Sud-Sud lancé par Cuba, la Jamahiriya arabe libyenne et le Nigéria, et adopté par le premier Sommet du Sud en avril 2000, a continué de prendre de l'ampleur. En 2004, au titre de ce programme, 10 volontaires de Jamahiriya arabe libyenne appartenant au secteur médical se sont rendus au Bénin pour y travailler pendant deux ans.

F. Autres partenaires Sud-Sud

51. *Organisations de la société civile.* De nombreux acteurs de la société civile participent à la coopération Sud-Sud, notamment des établissements universitaires et des réseaux d'institutions de recherche, des associations de défense et des organisations non gouvernementales qui assurent des services sociaux.

52. Pendant l'exercice 2003-2004, les réseaux les plus importants comprenaient notamment l'Académie des sciences du tiers monde (rebaptisée Académie des sciences du monde en développement) et le Réseau d'organisations scientifiques du tiers monde. En 2003, ces deux réseaux ont collaboré pour publier la troisième édition de *Profiles of Institutions for Scientific Exchange and Training in the South* (Profils d'établissements pour les échanges et la formation scientifiques dans le Sud), qui présente un aperçu des capacités de plus de 500 établissements de recherche de premier plan dans le monde en développement. Les pays en développement dotés de moyens importants dans le domaine scientifique ont

continué d'offrir un solide appui à l'Académie des sciences. En 2004, le Brésil, la Chine et l'Inde ont annoncé qu'ils allaient offrir chacun 50 bourses par an à des scientifiques d'autres pays en développement, par l'intermédiaire de l'Académie.

53. En 2003 et 2004, le Third World Network a élaboré puis mis en œuvre un projet destiné à aider les pays en développement à améliorer leurs politiques et capacités nationales, pour leur permettre de gérer plus efficacement la mise en forme d'un concept de mondialisation sans exclusive, d'y participer et d'y contribuer. Ce projet est venu appuyer les activités du Third World Network en rapport avec le commerce et les questions relatives à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les finances et le développement. Il a aussi aidé les pays en développement à se préparer à participer aux grandes réunions de l'ONU, notamment celles de la Commission du développement durable et du Forum social mondial.

54. Tandis que les gouvernements axent leur attention sur les questions concernant la gouvernance dans le cadre du NEPAD, la promotion de la participation de la société civile suscite également un intérêt accru. À cet égard, une initiative intéressante a été la réunion en forum, en avril 2004, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile de Djibouti, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Soudan, de la Somalie et de l'Ouganda, sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Ce forum traite des grands problèmes auxquels doit faire face la région, notamment les conflits armés, la grave détérioration de l'environnement, l'insécurité générale concernant les moyens de subsistance, et la montée du terrorisme. Il doit aussi se pencher sur des questions comme les taux élevés d'analphabétisme, la détérioration de la santé publique et l'augmentation de la prévalence du VIH/sida.

55. World Trade University, partenariat mondial entre le privé et le public, mis en place lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (2001), a entrepris plusieurs programmes remarquables en collaboration avec le Groupe spécial. Il a ainsi organisé en 2003 le premier Sommet mondial des entrepreneurs autochtones, auquel ont participé des délégations de 39 pays, et le tout premier World Tourism Marketing Summit (Sommet mondial du marketing touristique), en Chine (2004), qui a réuni plus de 500 responsables des secteurs public et privé venant de 58 pays, dans le but de renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour la mise en place d'opérations conjointes.

56. *Secteur privé.* Avec un stock d'investissement direct à l'étranger représentant 859 milliards de dollars en 2002, les sociétés transnationales des pays en développement jouent un rôle de plus en plus important dans les flux mondiaux d'investissement étranger direct et d'autres aspects de la coopération Sud-Sud. Elles ont créé leurs propres systèmes internationaux de production et sont des intervenants de premier plan dans certains secteurs. Les sociétés asiatiques ont ouvert la voie dans le domaine des investissements à l'étranger, lesquels ont représenté au total 635 milliards de dollars en 2003, dont plus de la moitié dans d'autres pays en développement. Les sociétés chinoises sont devenues d'importants investisseurs à l'étranger. Ainsi, selon les estimations, le stock total d'investissement étranger direct de la Chine s'élevait à la fin de l'année 2003 à 37 milliards de dollars. Les investissements sont allés non seulement vers d'autres pays d'Asie, mais aussi vers l'Afrique et l'Amérique latine. Les flux d'investissement étranger direct en provenance d'Inde ont rapidement augmenté ces dernières années

et ce pays réalise environ la moitié de ses investissements dans d'autres pays en développement.

57. En 2004, la CNUCED a relevé que le rôle de plus en plus important que jouent les sociétés du Sud à l'étranger, n'était pas suffisamment pris en considération par les gouvernements du Sud, alors que cet aspect de leur intégration dans l'économie mondiale allait devenir un défi auquel ils seraient de plus en plus nombreux à être confrontés⁶.

III. Pays développés

58. Comme cela a déjà été noté, les pays développés ont fermement soutenu la coopération Sud-Sud. L'Union européenne, le Japon, les Pays-Bas, les pays nordiques et les États-Unis d'Amérique ont tous fourni un appui financier substantiel à nombre des initiatives susmentionnées. Surtout, à l'issue de consultations menées en 2004, le PNUD et le Comité d'aide au développement de l'OCDE ont organisé une réunion en février 2005 pour favoriser un renforcement du dialogue entre les principaux fournisseurs d'aide au développement dans le monde. Les participants, membres de l'OCDE ou pas, ont dit souhaiter approfondir la coopération Sud-Sud et triangulaire, afin d'améliorer l'efficacité de l'aide en mettant l'accent sur la maîtrise des programmes et la création de partenariats non sélectifs.

59. Les membres du Comité d'aide au développement ont renforcé leur appui à la coopération Sud-Sud. Le Japon a poursuivi ses initiatives de longue date mettant en rapport les entreprises d'Afrique et d'Asie, et maintenu son soutien au projet Nouveau riz pour l'Afrique, qui s'attache maintenant à étendre l'utilisation de variétés de riz à haut rendement adaptées aux conditions de l'Afrique. Une autre initiative notable a été la création de la Commission sur l'Afrique, mise en place par le Premier Ministre britannique, Tony Blair, en mai 2003, et chargée de recommander au Groupe des Huit des actions d'aide à l'Afrique.

60. Pendant l'exercice biennal, une nouvelle mesure a été l'offre d'un appui expressément budgétisé pour renforcer les capacités de l'Afrique en matière de maintien de la paix. En novembre 2003, l'Union européenne a mis en place la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et l'a dotée d'un montant de 250 millions d'euros pour promouvoir des solutions africaines aux crises africaines, en fournissant à l'Union africaine le mécanisme financier nécessaire pour étayer sa détermination politique par des actes concrets. D'après la Commission européenne, l'appui au maintien de la paix doit être perçu comme faisant partie intégrante des actions en faveur du développement. En juin 2004, les États-Unis d'Amérique ont annoncé qu'il allait être demandé au Congrès d'approuver un programme de 660 millions de dollars qui permettrait, en concertation avec d'autres membres du Groupe des Huit, de former, sur une période de cinq ans, 75 000 Africains à l'exercice de fonctions de maintien de la paix et de police. Ce programme couvrirait en outre les frais d'équipement, de transport et d'appui logistique nécessaires au fonctionnement de 10 bataillons africains.

61. Plusieurs pays d'Europe ont apporté un appui à la coopération Sud-Sud par leurs programmes d'aide bilatérale. Ainsi, la Finlande a soutenu les programmes régionaux de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) axés sur l'information et la communication, la sylviculture et le génie génétique. Le

Japon a fourni des services de conseil au secrétariat de la CDAA, consacré plus de 300 millions de dollars à des opérations de déminage, de défense et d'assistance aux réfugiés, et dégagé des fonds supplémentaires pour soutenir les programmes régionaux visant à construire des infrastructures, lutter contre le VIH/sida et améliorer la sécurité alimentaire.

IV. Système des Nations Unies

62. Au sein du système des Nations Unies, les activités de coopération Sud-Sud sont nombreuses, car elles présentent le plus grand intérêt économique en raison de la disponibilité d'experts issus des pays en développement et de l'existence d'institutions dans ces pays. Dans bien des cas, comme par exemple lorsque le Programme des Nations Unies pour l'environnement s'attaque à des problèmes d'environnement transfrontaliers, ou quand l'Organisation mondiale de la santé doit faire face à la propagation de maladies contagieuses, la coopération entre pays en développement est indispensable. Dans d'autres situations où le traitement de questions sociales impose de tenir compte de sensibilités culturelles ou comportementales, elle constitue l'option privilégiée. Quelle qu'en soit la justification ou la forme, la coopération Sud-Sud est aujourd'hui au centre des activités opérationnelles que mènent les organismes des Nations Unies.

63. La multiplication des activités Sud-Sud des organismes des Nations Unies a donné de l'importance aux tâches de coordination. Le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination en a pris acte dans son rapport d'ensemble pour 2003⁷, indiquant qu'il fallait « ...que le système des Nations Unies étoffe sa contribution collective au renforcement des capacités régionales, notamment celles des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine et du secrétariat du NEPAD ». Il a également ajouté que « ...le mécanisme de consultation régionale lui-même [devait] s'employer à clarifier davantage les rôles et responsabilités respectifs des divers organismes intervenant aux niveaux régional et sous-régional en Afrique afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer une plus grande complémentarité⁸ ». Le Conseil consacrera l'une de ses prochaines réunions à un examen approfondi de ces questions. La nécessité de cet examen est mise en évidence par les exemples ci-après, qui illustrent la diversité des actions menées par les organismes des Nations Unies dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

64. Les organismes des Nations Unies qui ont le plus grand nombre d'activités de coopération Sud-Sud et qui mènent ces activités de la façon la plus soutenue sont peut-être les commissions régionales dans le monde en développement. Toutefois, au sein même de ces commissions, le terme « coopération Sud-Sud » ne s'emploie pas pour désigner beaucoup d'activités pertinentes. Par exemple, au sein de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui a élargi le champ des activités qu'elle mène au titre de la coopération Sud-Sud, seul un élément de programme très particulier est considéré comme partie intégrante de cette coopération, à savoir le recours au Fonds supplémentaire pour la CTPD afin de couvrir les frais de voyage des personnes venant des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits pays insulaires en développement en vue de suivre des formations dans des pays offrant des possibilités d'acquérir des compétences. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), quant à elle, encourage la coopération Sud-Sud notamment en organisant des voyages d'affaires,

en élaborant des analyses financières et en parrainant des activités communes qui ont permis d'accroître les échanges entre les pays africains d'une part, et la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la République de Corée d'autre part. Afin d'appuyer le développement de la coopération régionale en Afrique, elle a mis en œuvre des projets d'intégration sous-régionaux dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'énergie, des transports et des communications. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), pour sa part, s'emploie à promouvoir une intégration davantage axée sur les marchés afin de répondre aux défis de la mondialisation.

65. Les activités régionales ont pris une importance croissante dans l'action menée par les Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité. Cela s'explique en partie par le fait que les compétences et les capacités se développent à ce niveau, mais aussi par le fait que les initiatives lancées et pilotées au plan régional sont plus intéressantes du point de vue économique. En Afrique par exemple, on a constaté une tendance à autoriser et à appuyer les actions régionales. L'Assemblée générale a invité la communauté internationale à apporter son soutien à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), en particulier pour mettre en place le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) et le mécanisme d'alerte rapide en Afrique centrale. Le Secrétariat de l'ONU a quant à lui tenu des consultations avec la CEEAC au sujet d'une force multinationale pour l'Afrique centrale. En 2003, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a lancé un projet visant à renforcer la capacité de coopération et d'intégration régionales de la CEEAC. Mis en œuvre par le Centre du commerce international (CCI), ce projet a pour but de relancer l'intégration économique sous-régionale en abaissant les barrières douanières qui font obstacle au commerce, au tourisme et aux mouvements de capitaux.

66. En septembre 2004, le Conseil d'administration du PNUD a décidé de faire de la coopération Sud-Sud l'un des moteurs du développement dans son plan de financement pluriannuel. Cette coopération est ainsi devenue un élément commun aux cinq domaines d'activité du Programme. Une analyse préliminaire des données recueillies sur 139 pays bénéficiaires de programmes indique qu'on accorde une grande importance à la coopération Sud-Sud dans 40 % des programmes de pays du PNUD. En Afrique, cette dernière est principalement menée dans les domaines de la lutte contre le VIH/sida et de la promotion de la gouvernance démocratique. Dans la région Asie-Pacifique, elle intervient avant tout dans les domaines de la prévention des crises, du relèvement, de l'énergie et de l'environnement. En Amérique latine, elle porte principalement sur la prévention des crises, le relèvement et la promotion de la gouvernance démocratique.

67. Le Bureau régional pour les États arabes du PNUD a indiqué qu'il avait appuyé 24 programmes de coopération Sud-Sud faisant intervenir 12 pays et plus de 380 participants, pour un montant de 465 000 dollars des États-Unis, et qu'il avait en outre affecté plus de 50 experts des pays en développement dans cinq pays de la région. Sept de ces programmes ont été financés par des pays développés (quatre) et des organisations internationales, y compris un programme particulièrement fructueux de coordination de l'aide qui a conduit l'ensemble des États arabes, l'Éthiopie et le Zimbabwe à échanger des informations sur les choix politiques, la réforme des institutions, le renforcement des capacités et les transferts de technologie.

68. Le Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants du PNUD a fait état d'un ensemble d'activités dites « Est-Est » financées par des donateurs nouveaux tels que la République tchèque et des donateurs habituels comme le Canada. Divers programmes ont mis à contribution des ministères et d'autres institutions des pays concernés, des organisations non gouvernementales, des entreprises du secteur privé, ainsi que des universités et des instituts de recherche. Le siège du PNUD a accueilli 190 personnes venues de 12 pays pour participer à 20 programmes représentant un budget de 500 000 dollars des États-Unis tandis qu'au niveau national, 40 projets ont été menés dans 15 pays avec un budget de 2 millions de dollars. Les activités de coopération ont porté essentiellement sur la consolidation de la démocratie, la lutte contre la pauvreté, l'énergie et l'environnement, et la lutte contre le VIH/sida.

69. Les réponses apportées par les bureaux de pays au questionnaire du Groupe spécial ont révélé d'importantes similitudes malgré les différents cadres d'application de la coopération Sud-Sud. La gouvernance démocratique et la lutte contre la pauvreté ont été citées au premier rang des domaines de pratique. La question relative au type d'appui que les bureaux souhaiteraient obtenir de la part du Groupe spécial a donné lieu à diverses réponses. Dans la plupart des cas, les bureaux ont demandé qu'on les aide à trouver les experts compétents dans les pays du Sud. Ce besoin s'est également manifesté sous la forme de propositions visant à créer un réseau d'experts des questions Sud-Sud, à constituer des bases de données facilitant l'accès aux compétences disponibles et à mettre en place des mécanismes de renforcement des capacités des bureaux. D'autres propositions concernaient l'organisation d'ateliers d'information sur la coopération Sud-Sud à l'intention des responsables politiques, la présentation de projets de programmes Sud-Sud aux bureaux, la diffusion d'informations sur les pratiques optimales, la conception d'un mécanisme de coordination des activités de coopération pays par pays et l'élaboration d'un guide de la coopération Sud-Sud.

70. Le troisième cadre de coopération (2005-2007), dans lequel s'inscrivent les activités du Groupe spécial, comporte trois changements significatifs reflétant les leçons tirées de la mise en œuvre des cadres précédents : a) une intensification des activités de promotion, par l'application effective des plans d'action Sud-Sud; b) une concentration des efforts sur les objectifs du Millénaire pour le développement, donnant la priorité à la mise en place d'un environnement favorable au moyen de partenariats innovants entre le secteur public et le secteur privé, afin de répondre plus activement aux besoins prioritaires des pays les moins avancés, des petits pays insulaires en développement et des pays en développement sans littoral; c) la transformation du Groupe spécial en un centre de gestion des compétences sur les questions Sud-Sud plus dynamique, facilitant notamment l'accès à des fichiers d'experts des pays du Sud, ainsi qu'aux pratiques optimales et aux méthodes éprouvées du Sud pour réaliser les objectifs du Millénaire.

71. Le Groupe spécial a continué à publier son journal, *Cooperation South*. Il a également assuré la gestion du système d'information WIDE (Web of Information for Development), qui offre un ensemble de services en ligne, notamment des informations sur les compétences techniques existant dans les pays du Sud et les nouvelles pratiques dans le domaine du développement. Le système WIDE peut devenir une plate-forme d'échange d'informations précieuse à condition, toutefois, de développer les connexions entre les centres de promotion de la coopération Sud-Sud dans les pays en développement. Sur les 112 centres recensés actuellement dans

le système WIDE, seuls 18 proposent des adresses de sites Web et 48, des adresses électroniques.

72. Conscient que la coopération Sud-Sud était avant tout une affaire régionale et qu'elle avait le maximum d'efficacité dans ce contexte, le Groupe spécial a tenu des consultations approfondies sur la question du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) à Addis-Abeba et à Johannesburg. Il compte également mener des actions complémentaires aux efforts Sud-Sud de groupements sous-régionaux et régionaux tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Conseil de coopération du Golfe (CCG), le Marché commun du Sud (MERCOSUR), le NEPAD et l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR).

73. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a continué d'apporter un large soutien au commerce Sud-Sud durant la période 2003-2004. C'est elle qui a établi les documents de travail examinés lors de la Conférence du Groupe des 77 et de la Chine sur la coopération Sud-Sud qui s'est tenue à Marrakech en décembre 2003. La coopération entre les pays en développement a en outre été l'un des thèmes principaux de la onzième session de la CNUCED en juin 2004 au cours de laquelle un rapport du Secrétariat mettant en évidence son rôle dans la composition d'un nouveau paysage du commerce international a suscité un grand intérêt. Un forum organisé avant la session a mis en relief les possibilités d'échanges commerciaux entre le Brésil et l'Inde. Enfin, la troisième série de négociations dans le cadre du Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) a été lancée lors de la conférence. Le commerce entre les membres du Système avoisine déjà les 2 000 milliards de dollars, soit environ 55 % du commerce international de l'ensemble des pays en développement.

74. Dans son Rapport sur le commerce mondial 2003, premier d'une série de documents annuels, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est longuement étendue sur le développement rapide entre 1990 et 2001 du commerce Sud-Sud, essentiellement concentré entre quelques pays asiatiques. Elle a constaté que cette croissance était liée à l'abaissement significatif des barrières douanières au cours de la décennie et que, dans la mesure où l'on pouvait continuer d'abaisser celles-ci, le potentiel de croissance demeurerait important. Parmi les obstacles à une ample croissance, l'Organisation a mentionné les coûts élevés des transports, des assurances et des communications, les difficultés de financement des activités commerciales et l'insuffisance des moyens au service du marketing et de la distribution. Elle a également évoqué la faible diversification des produits dans un certain nombre de pays en développement. Il sera nécessaire de trouver des solutions à ces problèmes si l'on veut exploiter au maximum les perspectives de commerce Sud-Sud.

75. Le Centre du commerce international a continué à promouvoir le commerce Sud-Sud en organisant des rencontres entre acheteurs et vendeurs, ainsi que par l'intermédiaire du programme LatinPharma, qui vise à exploiter les capacités de production pharmaceutique de l'Amérique latine pour répondre aux besoins de la région. Le Centre fournit en outre des données et des analyses qui mettent en évidence les perspectives de commerce Sud-Sud. Son système d'analyse (Personal Computer Trade Analysis System), disponible sur CD-ROM, permet d'accéder facilement à des informations sur les flux et les tendances du commerce

international, notamment les principaux marchés d'importation ou d'exportation pour tel ou tel produit, la part de marché de tel ou tel pays et le niveau de la concurrence.

76. À la fin de l'année 2003, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) gérait 24 programmes intégrés ou cadres généraux de services sur le continent africain, qui est le principal bénéficiaire de ses activités d'assistance technique. Son Programme de production moins polluante, qui repose sur un réseau de centres couvrant 30 pays, a permis de former plus d'un millier de techniciens et d'organiser des séminaires de sensibilisation pour 24 000 personnes travaillant dans l'industrie. En janvier 2004, l'ONUDI a lancé une initiative Sud-Sud interrégionale de premier plan en signant avec l'Inde un protocole d'accord sur un projet destiné à faciliter le transfert de technologie et de compétences pour le logement à faible coût dans des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

77. Dans le cadre d'une importante initiative Sud-Sud, la Banque mondiale a organisé une conférence à Shanghai, en mai 2004, pour examiner la façon dont les projets qui avaient permis d'atténuer la pauvreté dans les pays en développement pouvaient être appliqués à une plus grande échelle pour contribuer à la réalisation de l'objectif du Millénaire consistant à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. La préparation de cette conférence a donné lieu à la compilation d'une centaine d'études de cas, ainsi qu'à 11 visites sur le terrain dans huit pays. Les auteurs des études et les personnes ayant effectué les visites étaient présents à la conférence, durant laquelle des spécialistes des pays en développement ont examiné les cas de réussite et les raisons de ces succès.

78. Les débats ont été instructifs. Le rôle déterminant de l'encadrement a été réaffirmé, sans qu'il s'agisse nécessairement d'un encadrement au sens politique. Il a été unanimement admis que s'il y avait au moins une personne vraiment responsable pour un projet, celui-ci avait de bonnes chances de réussir. La volonté d'expérimenter différentes méthodes a été perçue comme un élément essentiel du succès, de même que le financement, non pas forcément sous l'angle de son importance, mais en fonction du calendrier et de la certitude de l'obtenir. L'incertitude sur le plan financier a dans l'ensemble été considérée comme un facteur rédhibitoire. On a estimé que le partage de connaissances et d'expériences entre pays du Sud avait davantage de crédibilité que les transferts Nord-Sud. La principale leçon retenue a peut-être été qu'une bonne logique ne pouvait suffire à assurer le succès d'un projet; une mise en œuvre appropriée était indispensable. Au cours de la période qui a suivi la conférence, des centaines de spécialistes du monde entier ont participé activement à un réseau de consultations et de collaborations informelles.

79. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) fait appel dans la mesure des possibilités aux compétences des pays en développement dans le cadre de son programme d'assistance technique. Ses activités de coopération Sud-Sud sont pilotées au niveau régional et financées presque totalement (à 95 %) par les pays bénéficiaires, qui sont incités à coopérer après avoir constaté l'existence de défis communs et de ressources limitées pour y faire face. Le financement est assuré en partie par des banques régionales de développement, ainsi que par des donateurs bilatéraux qui s'engagent en fonction de leurs intérêts. Certains projets ont reçu l'appui de la Commission européenne, de l'Administration fédérale de l'aviation des

États-Unis et du secteur privé (Airbus Industries, Boeing et General Electric). Le budget global alloué au programme d'assistance technique de l'OACI a été de 105,4 millions de dollars en 2003 et de 124,5 millions en 2004.

80. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) encourage la coopération Sud-Sud tout particulièrement dans le cadre de son Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), qui conduit des experts agricoles d'un pays en développement à intervenir dans un autre pays en développement. En 2004, le Programme spécial a été appliqué dans 69 pays et a donné la priorité aux innovations à faible coût et à la mise en place de structures institutionnelles locales chargées d'assurer la sécurité alimentaire des populations. L'expérience a montré que les projets gérés dans le cadre de ce programme coûtaient généralement chaque année quelque 12 000 dollars pour la rémunération des experts et 7 200 dollars pour celle des techniciens, alors que l'assistance technique Nord-Sud classique coûte 120 000 à 200 000 dollars par an. Les coûts des projets sont répartis entre les pays en développement participants et les donateurs bilatéraux et multilatéraux, la FAO apportant également un appui financier.

81. La coopération Sud-Sud est une composante intrinsèque de chaque grand programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Elle est au cœur des programmes consacrés notamment aux mers régionales, à l'éducation pour tous et à l'homme et la biosphère (MAB). Ce dernier, par exemple, bénéficie du soutien d'un ensemble de réseaux régionaux et sous-régionaux, eux-mêmes appuyés par des bureaux régionaux de l'UNESCO. Chaque réseau se consacre à l'échange d'informations sur des questions régionales ou sous-régionales. Certains contribuent également à développer des capacités. Les réseaux actifs durant la période biennale ont été ceux de l'Afrique, des États arabes, de l'Asie de l'Est, de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud-Est, ainsi que de l'Asie du Sud et centrale et l'Amérique latine.

82. Les activités Sud-Sud officielles de l'Université des Nations Unies (UNU), budgétées à hauteur de 50 000 dollars pour la période 2003-2004, ont donné lieu à deux programmes de formation à la gestion des forêts et à l'analyse du développement durable. D'autres modules des programmes de l'UNU ont de fortes composantes Sud-Sud. C'est notamment le cas du Programme d'études comparatives sur l'intégration régionale (CRIS), qui consiste à gérer une base de données, accessible sur l'Internet, couvrant la plupart des groupements de pays en développement.

V. Conclusions et enseignements

83. La coopération Sud-Sud commence à modifier le paysage des relations internationales, en particulier dans les domaines du commerce, des finances, de l'investissement, de l'aide au développement et de l'intégration régionale. Il est cependant nécessaire d'obtenir des rapports plus fiables et systématiques sur les activités Sud-Sud menées sur le terrain, surtout aux niveaux national, sous-régional et régional.

84. Les pays développés ont continué à offrir un appui précieux et efficace à la coopération Sud-Sud. Il est intéressant de noter qu'à la suite des négociations engagées en 2004, les principaux pourvoyeurs de l'aide au développement se sont réunis en janvier 2005 pour examiner les moyens de favoriser la compréhension

mutuelle et une collaboration plus étroite. Il convient également de noter que dans la déclaration commune des présidents, publiée à l'issue de la rencontre, les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et d'autres participants ont admis que « la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pouvaient améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'aide tout en favorisant l'appropriation et l'établissement de partenariats n'excluant aucune partie prenante »⁹. Ce constat ouvre la voie à la mise en œuvre de partenariats triangulaires engageant les pays développés et les pays à revenu intermédiaire dans des projets d'aide aux pays les moins avancés.

85. Les flux commerciaux et les flux d'investissement donnent de plus en plus de poids au secteur privé dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Dès lors, le champ des activités de coopération entre les pays en développement s'élargit, dans la mesure où différents acteurs se livrent à une grande diversité d'activités allant de la gestion de projets à des initiatives sur le plan macroéconomique, ce qui rend d'autant plus nécessaire de renforcer les partenariats entre le secteur public et le secteur privé en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

86. La coopération Sud-Sud donne lieu à quantité d'informations qui, pour la plupart, sont disponibles sur le Web. Néanmoins, il existe dans l'ensemble peu d'analyses des tendances ou d'études sur les possibles synergies ou conflits d'intérêt. Une plus grande communication entre les différents acteurs permettrait de mieux tirer parti des initiatives Sud-Sud.

87. Les possibilités d'élargissement de la coopération Sud-Sud se sont accrues en grande partie grâce aux acquis du développement dans un certain nombre de pays. Malgré cela, le financement demeure un obstacle de taille, surtout parmi les pays les moins avancés.

88. Les observations ci-dessus mettent en évidence la nécessité d'accorder une plus grande attention, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, à la collecte de données, l'analyse des tendances, l'élaboration de politiques et la mobilisation de ressources. Pour que la coopération aboutisse à un développement équilibré et durable, il importe de mettre en place des mécanismes efficaces pour la formulation et l'exécution des programmes aux plans national, régional et mondial.

89. Afin de mettre en œuvre le Plan d'action de Buenos Aires, les gouvernements ont établi des centres nationaux de promotion sur leur territoire. Toutefois, la plupart de ces centres n'ont aucune activité au plan interne ni au plan international. Regroupés au sein d'un réseau, ils pourraient jouer un rôle de premier plan en faisant des recommandations stratégiques aux gouvernements et en surveillant la mise en œuvre des programmes Sud-Sud.

VI. Recommandations

90. La coopération Sud-Sud devrait faire partie des questions à l'ordre du jour officiel des réunions intergouvernementales d'examen des progrès accomplis en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Afin de faciliter cet examen, il serait bon de demander aux différents organismes du système des Nations Unies d'introduire dans le rapport périodique qu'ils transmettent à leurs organes directeurs et au Conseil économique et social une partie consacrée à la coopération Sud-Sud dans leurs domaines de compétence respectifs.

91. Il faudrait inciter le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud à participer aux efforts visant à consolider les arrangements de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, favoriser des mécanismes autonomes régulés par le marché et encourager des partenariats nouveaux entre le secteur public et le secteur privé, faisant intervenir des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires notamment, de façon à pouvoir répondre plus efficacement aux besoins urgents des pays les moins avancés et d'autres confrontés à de graves difficultés de développement.

92. Les centres nationaux de promotion chargés de contribuer à mettre en œuvre le Plan d'action de Buenos Aires devraient être connectés électroniquement. Il faudrait en outre leur adjoindre d'autres centres de promotion dans le secteur privé et parmi les organisations de la société civile. Enfin, il faudrait inciter tous les centres de promotion à mettre en place et à tenir à jour des pages Web reliées au site Web WIDE, afin de faciliter le partage d'informations sur les experts, les pratiques optimales et les solutions de développement éprouvées dans le Sud.

93. Les moyens technologiques qu'emploie le PNUD pour recueillir des informations sur la coopération Sud-Sud dans le cadre des activités prises en charge au titre du plan de financement pluriannuel devraient être mis à la disposition des autres organismes du système des Nations Unies s'occupant de développement afin de faire ressortir les aspects liés à la coopération Sud-Sud dans leurs propres activités.

Notes

¹ Pour la CEA, voir *État de l'intégration régionale en Afrique*, rapport annuel de la CEA, 2004. <<http://www.uneca.org/fr/aria/left.htm>>. Pour la CESAP, voir *Meeting the challenges in an era of globalization by strengthening regional development cooperation*, 2004. Numéro de vente : E.04.II.F.24. Pour l'OMC, voir *Rapport sur le commerce mondial, 2003* (<http://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/world_trade_report_2003_f.pdf>).

² Scaling Up poverty reduction: a global learning process, et conférence de Shanghai, 25-27 mai 2004. Voir <<http://www.worldbank.org/wbi/reducingpoverty/about.htm>>.

³ Au début de 2005, les réserves en devises étrangères de l'Asie s'élevaient à 2 400 milliards de dollars, dont 1 600 milliards de dollars pour les pays en développement de la région. D'après l'Agence de presse Reuters, citant des analystes du Fonds monétaire international et de Morgan Stanley, la Chine, la Région administrative spéciale de Hong Kong, l'Inde, le Japon, la République de Corée et la Province chinoise de Taïwan auraient près de 1 000 milliards de réserves excédentaires, en grande partie en dollars des É.-U. Voir *Asia's problem of plenty*, Reuters, 18 février 2005.

⁴ M. Allan Wagner Tizón, Secrétaire général de la Communauté andine. Voir <<http://www.comunidadandina.org/ingles/press/speeches.htm>>.

⁵ Pour la liste des pays clef initiaux, voir *Cooperation South*, n° 1 (1998), p. 80.

⁶ CNUCED, *World investment report 2004: the shift towards services* (Rapport sur l'investissement dans le monde, 2004 : la montée en puissance des services). Voir <http://www.unctad.org/en/docs/wir2004_en.pdf>.

⁷ E/2004/67, par. 33.

⁸ Ibid.

⁹ Voir <http://www.oecd.org/document/11/0,2340,fr_2649_201185_34075979_1_1_1_1,00.html>.